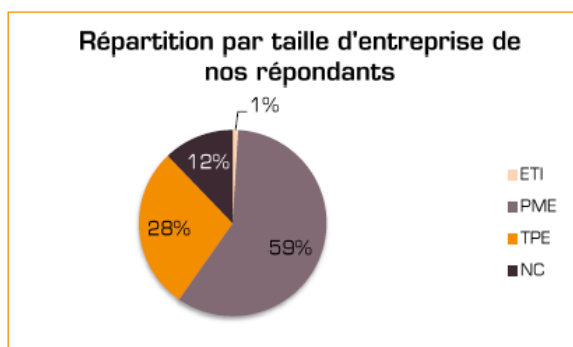


Sogedev dresse le portrait de l'entreprise innovante « made in France »

Suite à l'annonce des résultats de sa nouvelle étude portant sur le financement public de l'innovation et son utilisation par les PME françaises, le cabinet conseil en financement public dresse le portrait de l'entreprise française innovante d'après les témoignages recueillis dans le cadre de son enquête.

Cette nouvelle étude de Sogedev se base sur un **audit de 206 PME** réalisé entre juillet et septembre 2011, fruit d'une analyse qualitative auprès d'entreprises innovantes, résultant d'un questionnaire en ligne envoyé à plus de 5000 PME.

L'innovation est portée par de jeunes structures, à taille humaine



En adéquation avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche estimant à 86% le nombre d'entreprises de moins de 250 salariés bénéficiaires du CIR en 2010, les résultats de l'enquête de Sogedev démontrent que **87% des sondés répondent à ce même critère**. Les TPE et PME arrivent en tête, avec respectivement 28 et 59%.

Elles sont présentes sur l'ensemble du territoire français

Si toutes les régions métropolitaines ainsi que la Corse sont représentées et actives en matière d'innovation, la **région Rhône-Alpes** se distingue avec 20% de répondants, suivie de l'Ile de France à 14%.

Les entreprises innovantes proviennent majoritairement du secteur industriel

Selon les résultats de l'enquête, près de $\frac{3}{4}$ des entreprises sondées proviennent du secteur de **l'industrie manufacturière**, à l'image de l'industrie chimique et pharmaceutique ou encore de la fabrication de produits informatiques, électroniques ou optiques. Les services, dont l'ingénierie et les études techniques, représentent 13% des répondants. Le secteur de la communication et de l'information arrive, quant à lui, en troisième position avec 10% des réponses.

Elles sont actives en recherche collaborative

L'enquête indique que **56% des répondants déclarent mener des projets collaboratifs**. Pour un tiers d'entre eux, il s'agit de partenariats avec des structures publiques telles que des laboratoires publics, consortiums ou centres techniques.

Des PME coutumières des aides publiques à l'innovation...

Les PME innovantes disposent d'une bonne connaissance des mécanismes de financement public de l'innovation mis à leur disposition. En effet, **64 % mènent des projets innovants et 73 % des répondants bénéficient d'aides publiques en faveur de l'innovation.**

Le **Crédit d'impôt recherche (CIR)** reste l'aide publique la plus utilisée par les PME sondées puisqu'elles sont 45% à en bénéficier, suivi des aides Oséo (27%) et du Statut JEI (4%). Par ailleurs, les PME interrogées sont expérimentées en matière d'aides publiques et cumulent ces différentes aides.

Nous constatons également que 16% des PME sondées ont commencé à utiliser les aides publiques à l'innovation en 2009. Ce résultat peut être associé à la réforme du CIR intervenu en 2008.

En plein débat au Parlement, la loi de finances 2012 ne devrait pas apporter de modification majeure au CIR, grâce notamment à une bonne notation de l'Inspection générale des finances (IGF). En effet, le rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) sur les niches fiscales, publié le 29 août dernier a permis de démontrer qu'il s'agit d'un outil fiscal indispensable aux entreprises innovantes.

... Mais estimant que des obstacles persistent

Même si le financement public de l'innovation se démocratise, **18 % des entreprises auditées ne bénéficient toujours pas d'aides publiques malgré leur activité de R&D.**

Ce chiffre peut s'expliquer par les **obstacles** que les entreprises pensent rencontrer tout au long de leurs démarches. **Pour 28 % d'entre elles, le manque de temps est le principal frein à l'utilisation des aides, suivi du manque de compétence en interne à 11 % puis du manque d'information à 6 %.** Nous pouvons remarquer une évolution des obstacles rencontrés par les entreprises : dans le cadre de l'étude menée par Sogedev en 2010¹, 41% des répondants déclaraient alors que la méconnaissance des dispositifs publics était leur principale difficulté.

« Malgré une situation économique difficile, les entreprises françaises ont continué à se développer et ont maintenu le cap de l'innovation. Continuons à les encourager en favorisant l'accès au financement public car de leur succès et capacité à se développer dépend la santé économique de notre pays », concluent Thomas Gross et Charles-Edouard de Cazalet, Directeurs associés au sein de Sogedev.

A propos de Sogedev

Sogedev aide les entreprises à obtenir, optimiser et sécuriser les dispositifs d'aides publiques pour le financement de l'innovation et le financement du développement international. Sogedev répond au besoin grandissant des sociétés innovantes de bénéficier d'un conseil pour les aider dans leurs problématiques de financement public. Elle est aujourd'hui un acteur reconnu sur son marché et est particulièrement appréciée pour la qualité de son expertise et sa réactivité. Depuis sa création, Sogedev a accompli plus de 1000 missions et intervient dans des secteurs d'activité variés tels que les technologies de l'information, les biotechnologies ou encore l'automobile et l'imprimerie. En savoir + www.sogedev.com

Contacts presse

Sogedev

Julie Taïel

jtaiel@sogedev.com

OXYGEN

Ophélie Surini / Aurélie Jeanne

01 41 11 37 83

ophelie@oxygen-rp.com

¹ « Les PME et les aides publiques à l'innovation »